



**COUP
de BALAI**

**Action
cantonale
de ramassage
des déchets**

www.balai.ch
[#coupdebalai](https://twitter.com/coupdebalai)

**COMMUNE DE
TREYCOVAGNES**

25 mars 2023

La municipalité vous invite à
participer au traditionnel
« coup de balai »
qui aura lieu de 09h00 à 12h00

Point de rendez-vous :
Préau du collège, Grand-Rue 26
Gants, gilets et sacs à disposition

Dès 11h30, le verre de l'amitié sera servi aux participants

Inscriptions d'ici au 20 mars 2023
à l'administration communale 024/ 445 46 70
ou par mail à greffe@treycovagnes.ch

Pour toutes questions, prendre contact avec
M. Olivier Henny 079 / 667 78 71

Au plaisir de vous rencontrer nombreux lors de cette action
conviviale qui vous permettra d'agir sur votre environnement direct !



Municipalité de Treycovagnes



TREYCOVAGNES
Tél. 024 445 46 70
greffe@treycovagnes.ch

BULLETIN COMMUNAL

Numéro 278

Mars 2023

Au dos...

...programme du « coup de balai »

Tondeuses et travaux bruyants

Les beaux jours reviennent ainsi que les travaux extérieurs...

Comme chaque année, il nous paraît opportun de rappeler la teneur de l'art. 39 du Règlement de police de notre commune, à savoir :
« L'usage des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules etc.) est interdit entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 20h00 jusqu'à 07h00. Cette interdiction court également du samedi, dès 18h00, au lundi à 07h00. La municipalité peut autoriser de travailler entre 12h00 et 13h00 sur demande pour une durée déterminée. ».

Nous remercions d'ores et déjà les utilisateurs concernés de bien vouloir respecter les horaires ci-dessus.